

Entre Chinon et Candes-Saint-Martin

Balades et randos région de Chinon - Savigny-en-Véron



(Pixabay)



Découvrez le bocage du Véron et la campagne savignéenne avec ce parcours qui vous emmènera jusqu'au bords de Loire.

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 2 h

Longueur : 25.0 km

Dénivelé positif : 73 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Fleuve et rivière, Flore

Itinéraire

Départ : Savigny-en-Véron

Arrivée : Savigny-en-Véron

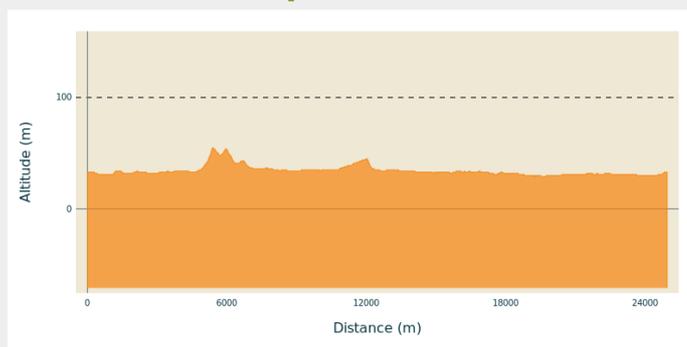
Communes : 1. Savigny-en-Véron

2. Beaumont-en-Véron

3. Avoine

4. Saint-Germain-sur-Vienne

Profil altimétrique



Altitude min 29 m Altitude max 55 m

1. Le Musée du Véron

Alors que la confluence est classée à l'Unesco et que son espace bocager est reconnu au titre des Espaces Naturels Sensibles, le musée vous invite à passer un moment de détente et de découverte au sein de ce paysage remarquable. Le musée présente des expositions qui sont ouvertes sur le monde et qui explorent le passé pour mieux se tourner vers l'avenir.

2. La Maison des vins et du tourisme

Dans le centre de Beaumont-en-Véron, mettez pied à terre dans ce lieu dédié à la découverte et la vente de vins produits dans le Véron et de produits locaux régionaux tant gourmands qu'artisanaux.

3. Le Parc du centre

Passez un moment agréable dans le parc fleuri d'Avoine. Une des trois communes du département labellisée 4 fleurs, proche de la piscine et de la médiathèque.

4. Bertignolles

Un coin de nature préservé au bord de la Loire. Les pelouses sèches côtoient le fleuve sauvage. Quelques maisons en tuffeau rappellent que Bertignolles était un village de pêcheurs au siècle dernier.

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Site Natura 2000 des basses vallées de la Vienne et de l'Indre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le site a été désigné en 2005 au titre de la Directive Oiseaux. Le Parc assure l'animation du site depuis 2010 (d'abord pour la période 2010-2016, puis reconduit pour 2016-2019 et 2019-2022), en co-animation avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Les Basses vallées sont en grande partie recouvertes de prairies naturelles inondables exploitées par fauche et/ou pâturage. Ces prairies forment de grands ensembles favorables à des oiseaux rares et menacés : Râle des genêts, Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Marouette ponctuée...

Certains secteurs sont caractérisés par un maillage bocager dense où les arbres têtards ceignent les prairies (bocage du Véron) : cela constitue le lieu de vie de la Fritillaire pintade, du Crapaud calamite, Grand capricorne...

Enfin, les bords de la Vienne et de l'Indre sont occupés par des boisements alluviaux ou des peupleraies.